

MAGAZINE MUNICIPAL
DE LA VILLE DE VALLET

Vallet INFO

OCTOBRE
& NOVEMBRE
2026

www.vallet.fr

LES COULISSES DE L'ACTION CULTURELLE

Page 24





7

LES ACTUS



10

DOSSIER



12

EN ACTION



17

INTERCOMMUNALITÉ



25

AGENDAS



23

VIE ASSOCIATIVE

Mairie : 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00
Directeur de la publication et de rédaction : Jérôme MARCHAIS
Rédaction, mise en page : Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE
communication@vallet.fr
Crédits photos : Mairie, Photographein, associations
Création : www.STUDIOIRICOM.com • 02 41 58 11 12
Mise en page : Service communication
Imprimeur : Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé,
fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.
Distribution : Andegave communication
Tirage : 4 700 exemplaires
ISSN 2966-5655





LA RENTRÉE VIENT DE REMETTRE NOTRE COMMUNE EN MOUVEMENT. NOS ENFANTS, FAMILLES, ÉQUIPES ÉDUCATIVES, ASSOCIATIONS, BÉNÉVOLES, AGENTS MUNICIPAUX, ENTREPRISES RELANÇENT LEURS DYNAMIQUES COMPOSÉES D'ACTIONS, DE TRAVAIL ET SURTOUT D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES.

Cette envie de créer pour certains ne peut pas s'exonérer de certaines règles et obligations. En lien avec ces mots, il est important de rappeler que nous avons tous des droits mais aussi des devoirs. Les travaux des salles du complexe des Dorices ont malheureusement pris beaucoup de retard. Cette situation impacte d'ores et déjà notre organisation et celles de nos associations valletaises. Je profite de cet édito pour rappeler que ces travaux sont avant tout pour nos utilisateurs reconnus et en place.

Il ne suffit pas d'être domicilié sur notre commune, de créer une nouvelle association et de la domicilier à Vallet pour pouvoir revendiquer un créneau auprès de notre municipalité. La décision que nous avons prise est d'accorder deux à trois années à la fin des travaux aux clubs de basket-ball, de tennis, d'escrime, aux établissements scolaires afin qu'ils puissent reprendre leurs marques et mesurer leurs réels besoins dans ce complexe sportif agrandi. Cette orientation nous semble légitime et respectueuse des structures existantes. Je rappelle et précise également que l'attribution de créneaux pour toutes les salles et terrains municipaux passe par notre décision et acceptation à l'occasion d'une réunion annuelle fin mai.

Le second sujet qu'il est important d'évoquer est la réalisation entre le 21 janvier et le 20 février 2027 du recensement de notre population. Ce moment particulier qui se renouvelle tous les 5 ans est primordial pour mieux connaître nos concitoyens, la structuration de notre population et ressentir ses besoins. Serons-nous plus de 10 000 habitants ? Peut-être !

Je compte sur vous pour accueillir nos 18 agents recenseurs habilités avec attention et sincérité car la qualité du résultat impactera notre avenir à toutes et tous.

Le troisième point que je souhaite évoquer est la démarche complexe qui vient de recevoir l'autorisation de la préfecture avec l'augmentation des bureaux de vote à Vallet pour les différentes élections. Depuis de nombreuses années, nos bureaux de vote étaient au nombre de 7. La démarche lancée par notre service élections est de passer à 9 avec 2 en mairie et 7 bureaux au Petit Palais. Cette initiative a pour objectif de mieux répartir les électeurs dans des lieux d'accueil plus homogènes ramenant les bureaux entre 750 et 950 votants. Le temps nous est compté pour réaliser cette opération avec les élections du Président de la République en avril et mai 2027, il est de tradition de vous adresser une nouvelle carte d'électeur. Le tout étant de faire « d'une pierre deux coups ».

Je vous inviterai dès réception de votre nouvelle carte de la lire attentivement pour consulter votre nouveau bureau mais surtout de déchirer les anciennes évitant ainsi les risques d'erreur de lieu lors du passage aux urnes. Je tiens à remercier toute l'équipe en charge des élections pour l'accomplissement de ce travail administratif contraignant.

À votre écoute,

Jérôme MARCHAIS
MAIRE DE VALLET

22 AOÛT

CINÉMA PLEIN AIR

La soirée organisée par le cinéma Le Cep a débuté par plusieurs animations et s'est terminée par la projection du film *En fanfare*. Vous avez été nombreux à profiter de ce beau moment !



© Photographie



AOÛT

VENDANGES

En raison d'un été chaud et ensoleillé, les vendanges ont commencé plus tôt cette année, dès le mois d'août et jusqu'à mi-septembre !

1^{ER} SEPTEMBRE

RENTÉE DES CLASSES

Les vacances d'été sont terminées, les écoliers ont repris le chemin de l'école.



6 SEPTEMBRE

DÉGUSTATION DE VIN NOUVEAU

De nombreux passants ont pu goûter au vin nouveau, offert sur le marché dominical par les viticulteurs valletais ! La ville remercie chaleureusement tous les vignerons ayant participé à cette opération.



© Photographie in



10 SEPTEMBRE

MISS PAYS DE LA LOIRE

L'élection de Miss Pays de la Loire s'est tenu à Vallet, au Champilambart. Lors de cette soirée, Maëlle HAMON a été couronnée.



20 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées du Patrimoine, une déambulation animée a permis de valoriser le patrimoine valletais à travers la découverte de trois sites emblématiques : les châteaux de la Noë de Bel-Air et d'Yseron, ainsi que l'église avec un concert de hautbois et de harpe.



LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Rentrée 2026 : préparer aujourd'hui l'école de demain

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les enfants et leurs familles. Elle l'est également pour la commune, qui accompagne tout au long de l'année les écoles et les équipes éducatives afin d'offrir aux enfants les meilleures conditions possibles pour apprendre, grandir et s'épanouir.

À Vallet, plus de 900 enfants fréquentent nos écoles publiques et privées. Derrière ce chiffre, notre responsabilité est concrète : veiller à la qualité des bâtiments, de la restauration, des accueils périscolaires et des espaces extérieurs ; tout en anticipant les évolutions auxquelles nos écoles devront faire face dans les prochaines années.

Parmi elles, l'adaptation au changement climatique est devenue incontournable. Les épisodes de fortes chaleurs que nous connaissons plus fréquemment ont montré combien le confort thermique des écoles devait désormais être pleinement intégré à nos réflexions.

Au groupe scolaire Paul Éluard, plusieurs mesures ont déjà été mises en œuvre : ventilateurs, brumisateurs, stores extérieurs... La végétalisation des espaces est également engagée depuis plusieurs années. Nous souhaitons poursuivre cette démarche en étudiant les solutions les plus pertinentes : développement des zones

d'ombre, optimisation des protections solaires, végétalisation, amélioration du confort thermique des bâtiments et solutions ciblées pour les locaux les plus exposés.

Notre objectif n'est pas d'apporter une réponse unique à un problème complexe, mais d'agir de manière progressive, responsable et durable, en établissant un plan pluriannuel des solutions envisagées.

Cette même exigence guide notre réflexion sur la restauration scolaire. Bien manger à l'école participe également au bien-être et à la santé des enfants. Favoriser des produits de qualité, de saison et, lorsque cela est possible, issus de filières de proximité est une ambition que nous partageons.

Mais gérer un service de restauration collective impose également de conjuguer plusieurs exigences : qualité nutritionnelle, sécurité alimentaire, régularité des approvisionnements, respect des obligations réglementaires, maîtrise du coût pour les familles et soutenabilité pour la collectivité. Le « bien manger » ne peut donc se résumer à la seule distance parcourue par un aliment. Il nécessite une approche globale, exigeante et réaliste.

C'est précisément cette méthode que nous appliquons : étudier, concerter, arbitrer et investir là où les besoins sont identifiés, sans opposer les enjeux entre eux.

Car le bien-être d'un enfant à l'école se construit tout au long de sa journée. Il dépend de son environnement de travail, de la température de sa classe, de la qualité de son repas, mais aussi de sa cour de récréation, des temps périscolaires, de la qualité de l'accueil et de l'attention portée à ses besoins.

Et sur ces sujets, la concertation existe déjà et doit se poursuivre. Enseignants, représentants des parents d'élèves, agents municipaux, équipes d'animation et élus contribuent, chacun dans leur rôle, à faire évoluer nos pratiques et nos équipements.

Préparer l'école de demain, c'est aussi accepter que les réponses ne puissent pas toutes être immédiates. Nos choix doivent être techniquement pertinents, financièrement responsables et pensés sur le long terme.

Notre priorité reste simple : placer l'enfant au cœur de nos décisions. Une école confortable face aux fortes chaleurs, des espaces plus agréables, une alimentation de qualité et des services adaptés sont autant de composantes d'une même vision : permettre à chaque enfant de bien apprendre, mais aussi de bien vivre son école.

En cette rentrée 2026, nous souhaitons donc une très belle année scolaire à tous les enfants valletais, à leurs familles, aux enseignants ainsi qu'à l'ensemble des professionnels qui les accompagnent quotidiennement.

VALLET ENSEMBLE

Il fera plus chaud à Vallet. La question est : que ferons-nous ?

Regardez le paysage cet été : des haies grillées en juillet, des ruisseaux à sec dès juin, des villages où l'on ferme les volets à 10h. Ce n'est pas une mauvaise année. C'est le nouveau climat de Vallet, et nous n'en vivons que les premières pages. Les étés à 40 °C, les arrêts sécheresse, le risque d'incendie qui remonte : tout cela arrive. L'enjeu dépasse nos champs : il touche nos écoles, nos logements, nos aînés, nos enfants.

Voilà pour l'alarme. Place à l'espoir, car il est réel.

Vallet a tout ce qu'il faut pour traverser ce siècle debout. Un territoire immense maillé de villages, des agriculteurs et viticulteurs qui connaissent chaque parcelle et encaissent déjà les coups du climat. Et des solutions à portée de main.

Dans le paysage : planter des arbres partout où c'est possible, pour stocker le carbone et ombrager nos bourgs. Creuser des mares, ralentir les cours d'eau pour que la pluie d'hiver reste dans nos sols jusqu'à l'été. Relier bois, haies et fossés en corridors de biodiversité. Choisir des végétaux d'ici, sobres en eau et en entretien.

Dans notre quotidien : des écoles où l'on peut encore apprendre à 35 °C, des lieux publics rafraîchis pendant les canicules, des logements rénovés pour rester frais, des cours ombragées plutôt que bitumées.

Une contrainte : un arbre met vingt ans à faire son travail. Ce que nous ne plantons pas cet hiver manquera en 2045.

Beaucoup d'entre nous agissent déjà : un arbre planté dans le jardin, un récupérateur d'eau, un potager. Agriculteurs, viticulteurs, entreprises avec du terrain, chaque acteur du territoire fait sa part. Ces gestes comptent.

Mais isolés, ils restent des gouttes d'eau. Portés par un cadre communal et discutés avec les habitants, ils changent d'échelle : dix jardins reliés font un corridor, cent toitures font une réserve d'eau.

À la majorité municipale, nous demandons une chose : un plan environnemental Vallet 2035, avec des objectifs chiffrés et un bilan public annuel. Et surtout construit avec les habitants, village par village, parce que ceux qui vivent la chaleur savent où elle frappe. Les études existent. Il manque une décision, une invitation.

Vallet peut être en 2035 une commune fraîche, vivable et prospère, où l'on sera fier de ce que l'on aura bâti ensemble. Ce futur se décide maintenant, avec vous.

vallet.ensemble@gmail.com

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

L'année scolaire 2026-2027 a débuté
et compte de nombreux écoliers :

Ecole Sainte-Marie

433 élèves dont :

- 174 élèves à la maternelle
- 259 élèves à l'élémentaire

Groupe scolaire Paul Eluard :

472 élèves dont :

- 153 élèves à la maternelle
- 319 élèves à l'élémentaire

Restaurant scolaire :

- 394 inscrits pour la semaine de la rentrée

D'autres inscriptions sont en cours.

Vallet animation Ifac

428 enfants inscrits dont :

- Périscolaire : 80 enfants le matin et 120 le soir
- Mercredi : 115 inscrits

Collèges

Les deux collèges valletais
comptent 1 221 élèves en tout :

- 633 au collège Pierre Abélard
- 588 au collège Saint Joseph.



ICO UNE COLLECTE DE BOUCHONS POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER



À la demande de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO), un bac de récupération des bouchons en liège a été installé à l'accueil de la mairie.

Les bouchons collectés seront recyclés et les dons générés par leur valorisation seront reversés à *Persévérance*, l'organisme de collecte qui soutient des actions en faveur de la lutte contre le cancer.

Vous pouvez donc déposer vos bouchons en liège à l'accueil de la mairie et contribuer, à votre échelle, à cette belle initiative !

Vous êtes viticulteurs ou travaillez dans l'univers viticole ? Vous disposez de stocks importants de bouchons ? Vous pouvez vous rapprocher directement de *Persévérance* pour participer à l'opération. Chaque bouchon compte !

Pour en savoir plus et découvrir les actions : www.perseverance-ico.com

COMMÉMORATION CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

À l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918, un hommage sera rendu à toutes celles et ceux qui ont perdu la vie pour notre liberté.

La cérémonie officielle aura lieu à La Regrippière à 11h30. Le rendez-vous est fixé devant l'église, d'où partira le défilé. La cérémonie se poursuivra au cimetière, où un hommage sera rendu aux morts pour la France avec remises de médailles. La cérémonie se clôturera par le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



Auparavant, un hommage sera rendu dans les cimetières de Vallet et de Mouzillon, à 8h45.



ENVIRONNEMENT ÉCONOMISONS L'EAU

Depuis le 17 août 2026, la Loire-Atlantique est placée en situation de crise sur l'eau potable, en raison des fortes chaleurs et des tensions sur le réseau. Une situation préoccupante et désolante, qui nécessite la mobilisation de tous.

Des restrictions renforcées sont en vigueur afin de préserver cette ressource précieuse et de garantir les usages prioritaires. L'arrosage des pelouses, espaces verts, massifs et terrains de sport est notamment interdit, tout comme le remplissage ou la remise à niveau des piscines privées, le lavage des véhicules et bateaux ou encore le nettoyage des façades, toitures et terrasses. L'arrosage des jardins potagers est interdit entre 8h et 20h.

Ces mesures ont des conséquences sur certaines activités, notamment sportives. L'interdiction d'arroser les terrains de football entraîne des pelouses sèches et fragilisées. Aussi, la ville a pris des arrêtés interdisant la pratique sur les terrains de foot A et B. Une conséquence regrettable en ce début de saison, mais nécessaire au regard de la situation.

127 litres : c'est la consommation domestique moyenne d'eau par habitant et par jour. Chaque geste compte. En attendant le retour à un niveau normal des ressources, respectons les restrictions pour préserver l'eau et les usages essentiels.

ATELIER BIENVENUE À LA RETRAITE



En partenariat avec Neosilver et la CARSAT Pays de la Loire, le CCAS, annonce le lancement du parcours collectif « Bienvenue à la Retraite ».

Ce programme de 6 séances gratuites, conçu pour les jeunes et futurs retraités, débutera le lundi 9 novembre 2026 dans les locaux de la mairie de 14h à 16h.

Pour tout renseignement et inscription contactez le CCAS, au 02 28 03 39 00.

TRAVAUX DE VÉGÉTALISATION PLACE CHARLES DE GAULLE

L'aménagement de la place Charles de Gaulle ainsi que sa végétalisation se poursuivent. Un espace a été créé pour permettre des plantations. Les essences, plantées courant novembre, ont été choisies pour leur robustesse face aux conditions climatiques extrêmes, aussi bien l'hiver que l'été. Quatre sophoras seront plantés, ce sont des arbres adaptés à la chaleur. Au sol, ce seront des perouskias, des agapanthes et des daphnés. Le tout composera la même palette végétale réalisée l'an dernier. Une fois les plantations effectuées, le projet de réaménagement sera repris l'an prochain.



SANTÉ BILAN DE SANTÉ GRATUIT POUR LES 60 ANS ET PLUS

Rendez-vous gratuits de sensibilisation et de dépistage pour les 60 ans et plus.

Le CCAS de Vallet s'associe à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud Loire Vignoble pour vous proposer des rendez-vous bilan de santé gratuits, le jeudi 5 novembre à partir de 9h (matinée) à la salle Georges Brassens (Bd Pusterle à Vallet). Avec ou sans rdv, chacun.e sera reçu.e par un professionnel de santé qui utilisera l'outil de sensibilisation et dépistage ICOPE. Cet outil recoupe 6 domaines de questions : mobilité, audition, vision, nutrition / alimentation, fonctions cognitives mnésiques, état psychologique. Un bilan sera envoyé à votre médecin traitant.



La prise de rendez-vous est conseillée mais pas obligatoire, auprès du CCAS au 02 28 03 39 00.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LES JEUNES VALLETAIS SE PRÉPARENT À ÉLIRE LEURS NOUVEAUX REPRÉSENTANTS



Le mandat du conseil municipal des enfants touche à sa fin. Les élections des nouveaux conseillers se dérouleront les 13 et 15 octobre en mairie, pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles Paul Éluard et Sainte-Marie.

La campagne débute dans les écoles : chaque candidat devra présenter un projet pour convaincre ses camarades. 28 conseillers seront élus, avec une représentation équilibrée entre les deux établissements.

Réunis au sein de deux commissions, les jeunes élus seront force de propositions et travailleront à la réalisation de leurs projets avec les associations locales, les élus adultes, les services municipaux et différents partenaires. Ils participeront également aux temps forts de la vie valletaise. Une belle occasion pour les enfants de s'engager dans la vie de leur commune et faire entendre leur voix.



QUESTIONS RÉPONSES



**ANTHONY
MÉAUDE**
Adjoint à la
communication
et l'animation

Quel est l'intérêt du guichet unique pour les associations ?

Le guichet unique est la porte d'entrée des associations qui organisent un événement. Il permet de déposer un seul dossier auprès d'un interlocuteur unique en mairie, qui assure ensuite le lien avec les différents services municipaux concernés. L'objectif est de simplifier vos démarches : inutile de multiplier les contacts et les demandes. Les informations sont centralisées et les besoins (matériel, occupation de l'espace public, stationnement, sécurité, communication...) sont coordonnés afin de vérifier leur compatibilité et la disponibilité des moyens nécessaires. Le guichet unique n'est donc pas une démarche supplémentaire : il est conçu pour faciliter l'organisation de votre événement et permettre à la ville de mieux vous accompagner.

Pourquoi la ville doit-elle valider la date de l'événement ?

La ville accompagne chaque année de nombreux événements (plusieurs au cours d'un même week-end.) Valider la date permet d'avoir une vision globale du calendrier et d'anticiper les éventuelles interactions entre manifestations. Deux événements peuvent notamment avoir besoin du même matériel (barnums, tables, chaises, barrières) ou mobiliser simultanément les mêmes équipes. Une manifestation importante peut également modifier la circulation, le stationnement ou l'accès à certains équipements et ainsi avoir un impact sur votre événement ou sa fréquentation. Cette vision d'ensemble permet à la ville d'anticiper les contraintes et de créer les meilleures conditions possibles pour chaque manifestation.

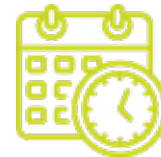
Pourquoi est-il nécessaire d'anticiper l'organisation d'un événement ?

Anticiper, c'est permettre à la ville de mieux vous accompagner. Les événements, notamment sur la voie publique, sont soumis à une réglementation spécifique. Fermeture de rue, modification de circulation ou réservation de stationnement nécessitent des arrêtés et parfois, la mise en place de déviations. L'anticipation est également indispensable pour la communication : l'événement doit être suffisamment défini en amont (date, lieu, horaires et informations pratiques) pour pouvoir être annoncé dans les différents supports municipaux. Enfin, les services municipaux doivent pouvoir planifier leurs interventions et leurs moyens. Plusieurs événements peuvent se dérouler simultanément et les demandes de dernière minute ne peuvent pas toujours être satisfaites. Ces règles et ces délais ne visent donc pas à compliquer vos démarches, mais à permettre à la ville de coordonner la multiplicité des demandes.



1 SEUL INTERLOCUTEUR

LE SERVICE ANIMATION, VIE LOCALE
ET ASSOCIATIVE, MAIS AUSSI 1
INTERLOCUTEUR PAR ASSOCIATION



L'ANTICIPATION
C'EST LA CLÉ !

VIE ASSOCIATIVE

COMMENT S'ORGANISE UNE MANIFESTATION ?

Le riche tissu associatif valletais est l'un des points forts de la ville. L'engagement de chacun est primordial pour faire vivre une commune à travers des événements. Cependant l'organisation d'une manifestation nécessite plusieurs étapes administratives qui sont chacune soumises à des délais. Pour faciliter les démarches, la ville de Vallet a mis en place le guichet unique, une procédure permettant de centraliser, d'étudier et de suivre l'ensemble des demandes associatives liées aux événements.

De nombreux événements associatifs se déroulent chaque année sur la commune. Afin de centraliser toutes les informations et d'avoir une vision globale sur chaque demande, la ville a fait le choix de mettre en place une procédure qui se veut facilitatrice pour les associations. Cette procédure, appelée le guichet unique, permet d'anticiper au maximum l'organisation de l'événement afin que toutes les demandes puissent être honorées. L'intérêt est aussi d'avoir un seul interlocuteur qui aura une vue sur l'ensemble du projet, pour un accompagnement plus efficace.

ÉTAPE 1 : LA DÉCLARATION PRÉALABLE

La première étape du guichet unique, c'est la déclaration préalable. Elle doit être complétée et donnée au service animation, vie locale et associative 4 à 6 mois avant l'événement. C'est ce service qui est l'interlocuteur unique.

Il va traiter le dossier et relever les points de vigilance.

Cette déclaration permet de condenser tous les éléments basiques liés à l'organisation d'un événement comme la date et les horaires, le lieu, les besoins matériels, les modifications de circulation... Cela va déterminer s'il y a besoin d'autorisations spécifiques comme des arrêtés de débit de boissons ou de circulation, mais aussi s'il y a besoin de l'intervention de plusieurs services municipaux, si le matériel demandé est disponible à cette date, etc.

Le formulaire de la déclaration préalable se trouve sur le site internet de la ville ou en se rapprochant du service animation, vie locale et associative.

La déclaration est ensuite soumise à étude, avis et validation de l'élu référent. Pour les manifestations d'envergure ou présentant des enjeux particuliers, un rendez-vous peut être demandé par la mairie.

Attention : la déclaration préalable est un état des lieux. Lorsqu'elle est déposée en mairie, elle ne fait pas l'objet d'une acceptation. Seul le document signé vaut acceptation. C'est à ce moment-là que la communication de l'événement peut être lancée.

Bien que ce ne soit pas l'objectif, la commune peut être amenée à refuser ou reporter une manifestation en fonction par exemple :

- des disponibilités des équipements et espaces publics ;
- des contraintes de sécurité ;
- des contraintes de circulation ou de stationnement ;
- du non-respect de la procédure ou des délais non respectés ;
- des arrêtés préfectoraux indépendants de la volonté de la ville.

ÉTAPE 2 : LE DOSSIER UNIQUE

Une fois la manifestation validée, le dossier

**1^{ER} ÉTAPE J-6 MOIS****DÉCLARATION PRÉALABLE**

Déclarer votre manifestation via la déclaration préalable auprès du service animation, vie locale et associative. Il faut y recenser les besoins matériels, logistiques, légaux (débit de boisson...), mais aussi s'il y a un espace à réserver.



À bien noter qu'à cette étape, la manifestation n'est pas validée.

**ÉTAPE 3 J-4 MOIS****DOSSIER UNIQUE**

Votre déclaration préalable a été validée ! Il est maintenant temps de constituer votre dossier unique et d'y inscrire à nouveau vos demandes avec plus de précisions.

**VOTRE ÉVÉNEMENT !****ÉTAPE 2 INSTRUCTION DE LA DÉCLARATION**

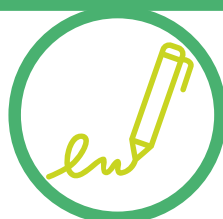
C'est désormais le service animation, vie locale et associative qui prend le relais de votre manifestation. Avec les élus référents et les différents services impliqués, il va étudier la faisabilité de l'événement.



Si votre manifestation est d'envergure (un certain nombre de personnes attendues, beaucoup d'installation, fermeture de routes...), la mairie peut prendre RDV avec vous.

ÉTAPE 4 J-45 JOURS**RENOI DU DOSSIER UNIQUE**

Il vous faut ensuite retourner le dossier unique au service animation, vie locale et associative dans un délai de 45 jours avant la date de votre événement. Il se chargera ensuite de faire toutes les demandes et relais auprès des différents acteurs pour que votre événement soit conforme à votre demande. Le service vous renverra ensuite toutes les autorisations.



unique d'organisation de manifestation est adressé à l'association. Ce dossier regroupe l'ensemble des demandes nécessaires à l'organisation de l'événement, il est plus précis et détaillé que la déclaration préalable. L'association a aussi la charge d'informer le SDIS et la gendarmerie de l'événement.

Elle doit retourner le dossier complété et signé 45 jours au plus tard avant la manifestation au service animation vie locale et associative. La suite est entre ses mains !

ÉTAPE 3 : INSTRUCTION DU DOSSIER

L'organisation d'une manifestation requiert l'intervention de plusieurs services : les services techniques pour la livraison et le retour du matériel ou les arrêtés, la police

municipale pour les mesures de circulation et la sécurité, le service communication pour le relais d'informations, le pôle services et démarches pour les débits de boissons, la communauté de communes Sèvre et Loire pour les containers, etc. Une fois l'ensemble des demandes instruites par les services concernés, le service référent adresse à l'association la totalité des documents administratifs liés aux autorisations accordées.

Certaines demandes, comme les feux d'artifice, requièrent de passer par un autre organisme dont la mairie n'est pas dépendante. Cela peut engendrer des délais supplémentaires. D'où l'importance de bien anticiper toutes les demandes.

Lorsque l'association demandeuse reçoit les documents, l'événement peut avoir lieu en toute sécurité !

QUELQUES POINTS DE VIGILANCE

Ce qu'il faut retenir c'est que plus les délais sont anticipés, plus le dossier sera précis (plan d'implantation, métrage, électricité...) et moins de stress il y aura !

Également, tout comme la ville, l'association doit avoir seulement un interlocuteur. Cela rend les échanges plus fluides, permet de condenser les informations et limite les indications contraires.

Enfin, pour chaque édition d'un événement récurrent, le dossier doit être renseigné avec autant de précision et de détails que lors de sa première organisation. En effet, le contexte peut évoluer tous les ans et de ce fait, un événement autorisé une année ne le sera pas forcément l'année suivante.



Le manège du berger



Les Récré

MARCHÉ DE NOËL VALLET CÉLÈBRE LA MAGIE DE NOËL

Les 5 et 6 décembre, Vallet revêtira ses habits de fête à l'occasion de son marché de Noël. Installé sur le boulevard Pusterle, ce rendez-vous réunira une quarantaine d'exposants, de nombreuses animations et des spectacles pour petits et grands. Un week-end placé sous le signe des découvertes, de la convivialité et de la magie de Noël.

DE NOMBREUSES IDÉES POUR LES FÊTES

Pour cette nouvelle édition, une quarantaine d'exposants investira le marché afin de proposer aux visiteurs un large choix de créations et de produits. Artisans et créateurs seront au rendez-vous pour faire découvrir leur savoir-faire et offrir de nombreuses inspirations à l'approche des fêtes. Bijoux, objets artisanaux, créations originales ou encore spécialités gourmandes permettront à chacun de trouver des idées de cadeaux à déposer au pied du sapin, mais aussi de quoi agrémenter les repas de fête. Cette année, les horaires évoluent pour permettre de profiter davantage de l'événement. Le marché sera ouvert le samedi de 14h à 21h, laissant ainsi place à une véritable ambiance de marché nocturne. Le dimanche, les exposants accueilleront le public de 10h à 17h30, pour une nouvelle journée où flâneries,

surprises et magie seront au programme.

UN PROGRAMME D'ANIMATIONS RICHE

Tout le week-end...

Tout au long du week-end, le manège du berger prendra place sur le marché. Cette installation originale promet de réunir les générations autour d'un principe aussi simple qu'amusant : tout le monde participe ! Parents et grands enfants devront pédaler pour faire tourner le manège. Un stand de jeux accompagnera également l'installation pour prolonger les moments de partage et de divertissement.

Les enfants pourront par ailleurs rencontrer le père Noël, présent durant tout le week-end, et profiter d'un stand de maquillage pour ajouter une touche de fantaisie à leur visite. De quoi repartir avec un petit souvenir festif ! Un jeu





Mère Noël et la cadomobile

permettra également aux participants de tenter leur chance et de remporter de nombreux lots.

Le samedi...

Le samedi après-midi, l'ambiance montera d'un cran avec RécréA4. Cette fanfare électrolumineuse déambulera sur le marché à 15h45, 17h45 et 19h45 pour faire chanter et danser le public. Les musiciens revisiteront les plus grands génériques de dessins animés dans une version festive, énergique et lumineuse. Une animation idéale pour replonger en enfance et partager un moment musical en famille.

Le samedi soir, place au feu d'artifice à 18h45 au Champilambart. Initialement prévu le 13 juillet, les spectateurs pourront ainsi profiter d'un spectacle pyrotechnique spectaculaire, pour illuminer le ciel de Vallet et clôturer cette première journée en beauté.

Le dimanche...

Le dimanche, à 11h, 14h15 et 15h45, mère Noël, accompagnée de ses deux espions lutins, sillonnera les rues à bord de sa Cadomobile. Histoires, anecdotes et péripéties rythmeront cette animation déambulatoire pensée pour faire patienter les enfants jusqu'au

grand jour.

L'ambiance sera également musicale avec le Quintet Gospel. Quatre voix, accompagnées d'un pianiste, interpréteront les grands classiques du gospel à 11h45, 15h et 16h30. Un répertoire chaleureux et entraînant qui accompagnera les visiteurs tout au long de cette journée musicale et féerique.

UNE PAUSE GOURMANDE SUR PLACE

Parce qu'un marché de Noël se savoure aussi autour d'une table, un espace bar et restauration accueillera les visiteurs tout au long du week-end. L'occasion de s'offrir une pause gourmande autour d'un vin chaud*, d'un chocolat chaud ou d'une petite restauration, de se retrouver en famille ou entre amis et de profiter pleinement des animations.

Exposants, spectacles, rendez-vous musicaux et animations pour petits et grands : le marché de Noël de Vallet promet une nouvelle fois un week-end incontournable. De quoi entrer dans la magie des fêtes avant l'heure !

**à consommer avec modération*



STATIONNEMENT

UNE NEUTRALISATION DE CERTAINES PLACES POUR PLUS DE PROTECTION

La neutralisation du stationnement dans les 5 mètres en amont des passages piétons sera obligatoire d'ici fin 2026, en accord avec la loi n° 2019-1428 dite d'orientation des mobilités. À partir du 1^{er} janvier 2027, il sera donc interdit de stationner une voiture ou une moto dans les 5 mètres avant chaque passage piéton et les places de stationnement concernées seront supprimées. Seuls les vélos et trottinettes seront autorisés à s'y garer.



1^{ER} JANVIER
2027

STATIONNEMENT
INTERDIT À MOINS DE 5M
DES PASSAGES PIÉTONS



UNE VUE DÉGAGÉE POUR PLUS DE PROTECTION DES USAGERS

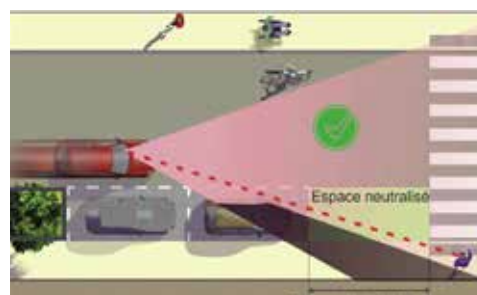
Quand une voiture ou une moto est garée juste avant un passage piéton, elle cache les personnes qui veulent traverser et gêne la visibilité des conducteurs. Malgré une vitesse limitée à 30km/h dans le centre-ville de Vallet, les conducteurs peuvent voir les piétons trop tard, ce qui peut provoquer des accidents. Comme souvent, les enfants ou les personnes âgées sont les moins visibles et les plus impactés.

Cette nouvelle loi a pour objectif de donner à chacun la chance d'être vu à temps pour traverser en toute sécurité, tout en garantissant une visibilité réciproque entre piétons et automobilistes. En effet, la plupart des accidents ayant lieu aux abords des passages piétons sont liés au « cône de visibilité », où le véhicule stationné constitue un angle mort pour les conducteurs mais aussi pour les piétons.

UNE RÉFLEXION MENÉE PAR LA VILLE

Pour répondre à cette obligation, les services techniques de la ville sont en pleine réflexion pour se conformer à la réglementation

tout en préservant le maximum de stationnements. Plusieurs pistes sont actuellement étudiées. Les places qui devront être condamnées pourront faire l'objet d'une nouvelle fonction tout en préservant la visibilité de chacun. De même, un déplacement de certains passages piétons peut aussi être envisagé, lorsque la place est un stationnement pour les personnes à mobilité réduite, par exemple. Le résultat de ces réflexions fera l'objet d'un nouvel article dans le prochain Vallet Info.



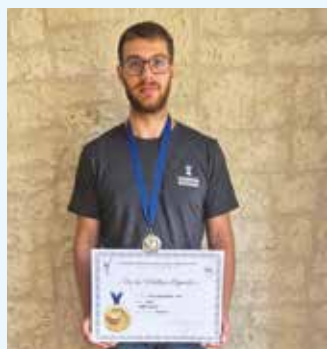
Cône de visibilité des usagers | © Cerema

FLEUR DE COTON UN TITRE DE MAÎTRE ARTISAN EN ESTHÉTIQUE

En juin dernier, Vanessa BORDEAU a obtenu le titre de maître artisan, valorisant son expertise dans le domaine de l'esthétique. C'est la chambre des métiers de Clisson qui l'a informée qu'elle était éligible à recevoir cette distinction. Elle cochant effectivement tous les critères : 20 ans d'ancienneté au sein du même salon et avoir formé au minimum 4 apprentis qui ont obtenu leur examen par la suite. Vanessa exerce à *Fleur de Coton*, un institut de beauté traditionnel. Avec son équipe, elle propose une panoplie de services à sa clientèle : épilation, massages, soins du visage, beauté des mains et ongles... ainsi qu'un accompagnement pour les mariages autour du maquillage. L'ensemble de ces compétences sont enseignées à ses apprentis tout comme la gestion d'un commerce. Ce titre de maître artisan reflète la passion de Vanessa pour son métier. Sa partie préférée ? L'échange avec les clients, qui ont tous des histoires diverses et variées à raconter. La multitude de ces profils vient s'ajouter à la variété des services proposés et aux nouveautés. Le tout fait qu'aucune journée ne se ressemble.



MEILLEURE APPRENTI DE FRANCE UNE MÉDAILLE D'ARGENT EN ÉBÉNISTERIE



Encouragé par son patron et son tuteur du groupe ACA, Jonathan PONTE a participé au concours régional du Meilleur Apprenti de France (MAF) en ébénisterie et a décroché la médaille d'argent. Un concours intense où le jeune apprenti a repoussé ses limites. L'épreuve, étalée sur plusieurs mois, consistait à concevoir une travailleuse, le meuble métier des couturières. Il n'avait que

des ébauches de plan, avec toutefois des dimensions bien précises pour le guider et a dû compter sur ses capacités de réflexion et d'exécution pour créer la pièce demandée. La réalisation de l'aspect technique, l'assemblage, le plaquage, le frisage... et même la partie laissée créative pour l'intérieur de la pièce, ont conquis le jury. Le rendu devait aussi s'accompagner de dessins techniques. Devant le jury, Jonathan a ensuite dû défendre ses choix comme les types de matériaux utilisés. Une expérience qui lui a permis de mieux se connaître et de prendre confiance en ses capacités ! Jonathan n'est pas le seul de son entreprise à être ressorti médaillé de ce concours : Paul HERVOUET a obtenu la médaille d'or dans le même domaine.

NOUVEAUX À VALLET

Ostéopathe

M. GIRARD Timon

Tél : 06 15 76 49 69

14 rue de la Sèvre

Prise de rendez-vous sur Doctolib

CLICK AND VALLET

Dépannage informatique en atelier ou à domicile

M. VALLOIS François

Tél : 07 60 06 17 75

Mail : contact@clickandvallet.fr

17 route de Clisson

Site : www.clickandvallet.fr

ATELIER MANÉLÉ

Couturière - modéliste

Mme GUÉRIN Manon

Tél : 06 72 29 41 15

Mail : ateliermanele@outlook.fr

Facebook : @ateliermanele44

CUISI'KID

Ateliers culinaires pour les enfants de 7 à 12 ans

Mme DESOBEAUX Valérie

10 rue Georges Bizet

Tél : 06 68 58 63 33

Mail : cuisikid@orange.fr

Site : www.cuisikid.com



ACCUEIL ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES LE PÔLE SERVICES ET DÉMARCHES FACILITE VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN

Carte d'identité, passeport, état civil, élections, recensement citoyen... Le Pôle services et démarches accompagne les habitants dans de nombreuses formalités. Un service de proximité qui évolue pour répondre au mieux aux besoins des Valletais.

UN ACCUEIL POUR VOUS ORIENTER ET VOUS ACCOMPAGNER

Premier point de contact avec la mairie, le Pôle services et démarches accueille, renseigne et oriente les usagers. Il assure également la gestion des appels, l'enregistrement des nouveaux arrivants et le traitement du courrier.

Le Pôle prend en charge de nombreuses démarches : cartes nationales d'identité et passeports, actes d'état civil (naissance, mariage, décès, reconnaissance, Pacs, changement de nom ou de prénom...), recensement citoyen, législation funéraire, élections et débits de boissons.

Cinq agents assurent ces missions. Trois se relaient pour l'accueil et le fonctionnement des stations biométriques, tandis que deux sont chargés de l'état civil, du funéraire, des élections et du recensement citoyen.

Le Pôle est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h à 11h30, l'accueil est réservé au retrait des titres d'identité. Pour les démarches d'état civil nécessitant un échange ou une préparation particulière, comme un mariage, un Pacs ou une reconnaissance, un rendez-vous est nécessaire.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ET PROJETS AU SERVICE DES VALLETAIS

Pour améliorer l'accueil, une seconde station biométrique a été installée. Elle augmente la capacité de traitement des demandes de cartes d'identité et de passeports.

Le Pôle accompagne également la création d'un nouveau jardin du souvenir au cimetière. Le site actuel arrivant au terme de son exploitation, ce nouvel aménagement permettra de répondre aux besoins des familles et de poursuivre l'accueil des défunts.

ÉLECTIONS : DEUX NOUVEAUX BUREAUX DE VOTE EN 2026

Le Pôle assure l'organisation et le suivi des élections à Vallet. Deux nouveaux bureaux de vote seront créés en 2026 afin de mieux répartir les électeurs selon leur secteur géographique, d'alléger certains bureaux et de fluidifier le parcours lors des scrutins. Cette nouvelle organisation pourra entraîner un changement de bureau de vote pour certains électeurs. Tous les électeurs valletais sont concernés et chacun sera informé de son éventuelle nouvelle affectation. Cette réorganisation, mise en place à l'occasion de la refonte des listes électorales, permettra également d'éditer de nouvelles cartes électorales et de mieux respecter la capacité d'accueil des bureaux.



7 412

ÉLECTEURS
INSCRITS

au 21 septembre 2026



5 096

TITRES D'IDENTITÉS

émis en 2025

dont 3 016 cartes nationales d'identité
et 2 077 passeports



ACCESSIBILITÉ PARTICIPEZ À AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ EN SÈVRE & LOIRE

Et si vous contribuiez à améliorer l'accessibilité en Sèvre & Loire ?

Vous êtes en situation de handicap, proche ou aidant d'une personne en situation de handicap ? Vous êtes professionnel, association ou usager du territoire ?

La communauté de communes Sèvre et Loire recherche des nouveaux volontaires pour participer à sa Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA).

Cette commission est un espace de dialogue et de réflexion autour de l'accessibilité dans les 11 communes du territoire. Elle réunit élus, associations et habitants afin de partager les expériences du quotidien, identifier les difficultés rencontrées et faire émerger des propositions concrètes.

Déplacements, bâtiments et espaces publics, équipements, services, loisirs, information... tous les sujets peuvent être abordés dès lors qu'ils concernent l'accessibilité et la vie quotidienne.

Vous avez une expérience à partager, une difficulté à signaler, une idée ou une proposition pour améliorer l'accessibilité en Sèvre & Loire ? Votre regard est précieux pour mieux comprendre les besoins du territoire et contribuer à faire évoluer les pratiques.

Les réunions de la commission ont lieu 2 à 3 fois par an, à partir de 19h.

Envie de participer ou d'en savoir plus ?

Contactez le service à l'adresse accessibilite@cc-sevreloire.fr avant le vendredi 30 octobre.

INNOVATION ET SAVOIR-FAIRE À L'HONNEUR

Accueillie la semaine dernière par Pascal EVIN, président de la communauté de communes Sèvre et Loire, ainsi que les maires et élus du territoire, la présidente de la Région Pays de la Loire, Christelle MORANÇAIS, est venue rencontrer et échanger avec plusieurs acteurs économiques qui contribuent au dynamisme du territoire Sèvre et Loire. L'occasion de mettre en lumière ces acteurs qui participent quotidiennement à faire vivre l'économie locale, grâce à des innovations toujours plus performantes et à la pointe de la technologie. De l'aéronautique à la viticulture, en passant par la formation des jeunes, ce sont des entreprises parfois discrètes sur le territoire, mais qui brillent à l'international. Un savoir-faire, une expertise et des innovations qui méritent d'être mis en lumière et qui font la fierté de Sèvre et Loire.

À L'ÉCOUTE DES ENTREPRISES

Jérôme MARCHAIS, vice-président chargé du développement économique, vient à la rencontre des entreprises de Sèvre et Loire pour construire ensemble une vision partagée de l'économie du territoire et imaginer les conditions de son développement pour les années à venir. Ces échanges ont pour objectif d'évoquer le quotidien, les projets d'activités, les forces de l'entreprise, les besoins... Afin de continuer à avancer ensemble dans les meilleures conditions. Ils seront l'occasion de croiser les regards, de favoriser l'écoute et de mieux appréhender chaque situation. Retrouvez le planning sur www.cc.sevreloire.fr.

CCAS

SEMAINE BLEUE : DES RENDEZ-VOUS POUR LES 60 ANS ET PLUS

Depuis plusieurs années maintenant, la ville de Vallet participe à la semaine bleue : semaine nationale dédiée aux 60 ans et plus. Les concernés se retrouvent autour de nombreux ateliers pour échanger, s'amuser mais aussi s'informer et se sensibiliser à travers différentes thématiques. Le CCAS donne à nouveau le coup d'envoi pour cette semaine qui se prolonge sur plusieurs mois.



AU PROGRAMME, DE LA CULTURE...

La culture fait partie intégrante du programme. Sont à découvrir : l'exposition de Vallet Mémoires à l'Ehpad *Les pampres dorés*, sur la thématique *les fêtes à Vallet après 1950* (du 1^{er} au 12 octobre), et un après-midi à la Micro-Folie Vallet le 14 octobre, où la gastronomie sera à l'honneur. Une micro-conférence intitulée *Ce que nos assiettes racontent* (15h) vous plongera à travers des œuvres de différentes époques et proposera une grille de lecture pour observer les multiples rôles de la gastronomie dans l'art. Elle sera suivie d'une visite libre : *Quand l'art se met à table...* Quelle place la gastronomie occupe-t-elle dans l'art ? Des tables festives aux natures mortes, des banquets aux objets de vaisselle, la nourriture inspire les artistes depuis des siècles. La Micro-Folie sera ouverte à tous de 14h à 18h. Elle se déplacera aussi à l'Ehpad le 6 octobre pour proposer aux résidents des vidéos immersives à 360° en réalité virtuelle !

Du côté de la médiathèque, une dictée inversée est proposée. Le principe : des erreurs se sont glissées dans le texte, c'est à vous de les retrouver et de les corriger ! Une première session sera réservée aux résidents de l'Ehpad, mais la deuxième sera gratuite et ouverte à tous à la médiathèque le 9 octobre à 16h30. La médiathèque est également l'organisatrice d'un après-midi retraçant l'histoire du jeu vidéo, le 7 novembre de 14h à 17h. Ce temps convivial animé par l'association *la Boîte à Pixels* est ouvert à tous.

Enfin, un ciné-débat autour du film *Justin le Juste* d'Eric BARBIER, aura lieu au cinéma Le Cep le 14 octobre à 14h30.

... DU SPORT...

La piscine Naïadolis organise comme chaque année une séance de (re)

découverte de l'eau : *Osez vous mettre à l'eau pour y revenir*. Cet atelier aura lieu le 5 octobre à 15h30. Une inscription auprès du CLIC Sèvre et Loire au 02 51 71 95 89 est obligatoire.

Le CCAS propose aussi un atelier yoga sur chaise, accessible à toutes et tous. Animé par une professeure de yoga, l'atelier aura lieu le jeudi 19 novembre à 10h, à la salle Georges Brassens. Les places sont limitées, aussi une inscription auprès du CCAS au 02 28 03 39 00 est à prévoir.

... ET DE LA PRÉVENTION !

Trois ateliers feront l'objet de prévention sur divers sujets. Le premier sera autour de la prévention routière et animé par la police municipale. Il aura lieu le 13 octobre à 10h en mairie. Inscription auprès du CCAS au 02 28 03 39 00.

Plusieurs ateliers autour de la thématique *Bienvenue à la retraite* sont proposés par NEOSILVER. Ils sont à l'attention des jeunes ou futurs retraités. 6 séances collectives tous les lundis de 14h à 16h à partir du 9 novembre puis le 7 décembre et 11 janvier 2027. Places limitées, sur inscription auprès du CCAS au 02 28 03 39 00

La dernière thématique, mais pas des moindre, concerne la santé. Cet atelier est proposé en partenariat avec la CPTS Sud Loire Vignoble. Ce sont des rendez-vous individuels de 15/20 minutes avec un professionnel de santé. L'outil ICOPE sera utilisé. Il comprend 6 domaines de questions : mobilité, audition, vision, nutrition / alimentation, fonctions cognitives mnésiques et état psychologique. L'atelier aura lieu le jeudi 5 novembre de 9h30 à 12h30, salle Georges Brassens (boulevard Pusterle). Inscription conseillée auprès du CCAS au 02 28 03 39 00.



15 OCTOBRE

Un ciné-débat pour en parler.
Rendez-vous à 20h au cinéma Le Cep !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le don d'organes et de tissus est symbolisé, depuis 2019, par le ruban vert.
La journée nationale a lieu le 22 juin.

SOLIDARITÉ **VALLET DEVIENT VILLE AMBASSADRICE DU** **DON D'ORGANES**

Le don d'organes et de tissus, sujet encore tabou, est un geste de solidarité qui sauve des vies. Touchée par l'histoire de Nathalie GUICHETEAU, une habitante de Vallet issue d'une famille concernée par la maladie rénale et engagée pour le don d'organes, l'équipe municipale a souhaité répondre positivement à la proposition du collectif Greffes + de devenir Ville Ambassadrice du Don d'Organes (VADO). Une charte sera signée le 15 octobre.

C'EST QUOI LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS ?

Ce don est gratuit et anonyme. Lorsqu'une personne est gravement malade et qu'un de ses organes ne fonctionne plus, une greffe peut parfois lui permettre de vivre plus longtemps ou de retrouver une meilleure qualité de vie. La loi française repose sur le principe du consentement présumé : cela signifie que chaque personne est considérée comme donneuse d'organes et de tissus après son décès, sauf si elle a indiqué de son vivant qu'elle s'y oppose.

POURQUOI EN PARLER AVEC SES PROCHES ?

Le plus important est de faire connaître sa position à ses proches. En effet, 36% des familles refusent le don d'organes lors du décès de leur proche même si la personne y était favorable. 1 000 personnes meurent chaque année en France faute de greffe. C'est pourquoi, il est essentiel d'en parler autour de soi, en famille ou entre amis. Dire clairement si l'on est favorable ou non au don d'organes et de tissus permet de faire respecter son choix et d'éviter à ses proches d'avoir à décider dans un moment difficile.

ÊTRE VADO, QU'EST-CE ÇA IMPLIQUE ?

Suite à la proposition de l'association France Rein Pays de la Loire, membre du collectif Greffes +, l'équipe municipale, sensible à ce sujet, a souhaité

répondre favorablement à leur proposition de devenir VADO. En étant partenaire de ce projet et en mettant un panneau à chaque entrée principale la ville contribuera à sensibiliser au don d'organes. En effet, ces panneaux installés sur les rond-points inciteront toute personne y habitant ou la traversant à réfléchir à ce sujet qui nous concerne tous. Ce partenariat va également se concrétiser par une action de sensibilisation annuelle auprès des habitants.

UN RENDEZ-VOUS AUTOUR D'UN CINÉ-DÉBAT

Pour mettre en lumière le don d'organes, le collectif Greffes +, la ville et le cinéma le Cep vous convient à un ciné-débat (tarif unique 6€) qui aura lieu **le jeudi 15 octobre à 20h** au cinéma Le Cep. Il vous sera proposé la diffusion du film *Réparer les vivants* de Katell QUILLÉVÉRÉ suivi d'un échange pour briser les tabous et encourager le dialogue sur la greffe et le don d'organes, avec la présence d'Anne HIEGEL, présidente de l'association France Rein Pays de la Loire, membre du Collectif Greffes+, Lydie LERAT, infirmière coordinatrice des greffes à partir d'un donneur vivant au CHU de Nantes ainsi que Nathalie GUICHETEAU et David ARNAUD, membres de l'association France Rein Pays de la Loire. Cette action de sensibilisation coïncidera avec la journée mondiale du don d'organes et de la greffe du 17 octobre.



ATHLÉTISME

LISON, UN ESPOIR DU RCN-SECTION VALLET

Licenciée au RC Nantais, section de Vallet, depuis seulement une saison, Lison NOGUES a rapidement progressé et confirmé son potentiel. À 15 ans, la jeune athlète a vécu une saison riche en expériences et en résultats, jusqu'à participer aux Championnats de France minimes.

Lison NOGUES a découvert l'athlétisme grâce à son grand frère et sa maman qui pratiquaient déjà cette discipline. Elle avait également l'occasion de s'y initier avec son collègue. Elle a finalement rejoint le club de Vallet au cours de la saison 2025-2026.

Pour sa première année au club, les résultats ont rapidement été au rendez-vous. Quelques semaines avant les Championnats de France minimes, Lison s'est notamment illustrée lors des Championnats de France UGSEL avec le collège Saint-Joseph. Elle y a réalisé une belle moisson de médailles, en devenant championne de France du 120 mètres et en décrochant la médaille de bronze sur le 80 mètres. Elle a également obtenu le titre de vice-championne de France du relais avec ses camarades de classe et partenaires de club, Clémence, Cléanne et Anaïs.

Cette progression s'est également confirmée dans les compétitions fédérales. Après avoir participé à des épreuves départementales et régionales, Lison a intensifié son entraînement et pris part à davantage de compétitions. Le championnat de France par équipes lui a notamment permis d'obtenir le total de points nécessaire pour décrocher sa qualification aux Championnats de France minimes. « Au départ, je n'avais pas forcément le niveau, mais le travail m'a permis de me qualifier », souligne-t-elle. Une qualification qui est venue récompenser son investissement tout au long de la saison.

À Dreux, lors des championnats de France minimes, Lison a disputé 3 épreuves : le 80 mètres, la longueur et le triple saut dans le cadre du

triathlon. Si elle n'a pas amélioré ses records personnels, elle s'est néanmoins rapprochée de ses meilleurs résultats. Ceux-ci lui ont également ouvert les portes de la sélection régionale. Lison a ainsi été retenue pour représenter les Pays de la Loire lors de la Coupe de France Minimes, le 14 juillet à Cergy. Elle y a retrouvé un autre jeune athlète de

la section de Vallet, Titouan SORIN-JUHEL, sélectionné en saut à la perche. Une belle reconnaissance pour les deux jeunes sportifs et pour le travail réalisé au sein du club.

Au-delà des résultats, l'athlétisme apporte également beaucoup à Lison sur le plan personnel. Les compétitions lui permettent de rencontrer des jeunes venus de toute la région et de se faire de nouvelles amies. Lorsqu'elle est la seule représentante de son club sur une compétition, elle doit savoir où se rendre, récupérer son dossard et se repérer sur le site. Sa coach reste présente, mais ces

situations lui apprennent progressivement à gagner en autonomie.

Cette première saison a également conduit Lison à faire un choix important. La saison dernière, elle pratiquait la gymnastique en parallèle de l'athlétisme. Si elle était attachée à son club de gymnastique, elle a finalement choisi de privilégier l'athlétisme, une discipline dans laquelle elle souhaite désormais aller plus loin. « J'avais envie de changer et de voir jusqu'où je pouvais aller », explique-t-elle. À la rentrée, Lison s'y consacrera donc pleinement et découvrira la catégorie cadette. Elle n'a pas encore fixé d'objectif précis pour cette nouvelle saison. Elle souhaite d'abord prendre ses marques, participer à ses premières compétitions et continuer à améliorer ses performances au fil de l'année.



VITICULTURE

LUCAS SÉCHER, UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE VIGNERON À L'ÉCOUTE DES TERROIRS

Tout juste quelques années après ses débuts professionnels, Lucas SÉCHER vient de reprendre l'exploitation viticole d'Alain OLIVIER à la Moucletière, avec une ambition claire : révéler les terroirs, travailler au plus près de la vigne et adapter le vignoble aux défis climatiques.

Depuis quand aviez-vous envie de devenir vigneron ?

Depuis mes 18 ans environ, j'ai toujours voulu être vigneron. J'ai commencé par un BTS viticulture-œnologie, puis un diplôme national d'œnologue à Montpellier. J'ai ensuite appris le métier dans différentes exploitations, notamment dans le Muscadet. Lorsque j'ai trouvé cette exploitation l'été dernier, elle cohabitait beaucoup de cases : des terroirs intéressants, une surface d'une quinzaine d'hectares et surtout une grande cave, ce qui est assez rare dans le Muscadet.

D'où vous vient cette passion pour le vin et la viticulture ?

Je suis né à Nantes, mais j'ai toujours vécu ici. Je ne suis pas issu d'une famille de vignerons. En revanche, j'ai grandi dans un environnement où les produits, la gastronomie et le vin avaient une place importante. Très jeune, j'ai ainsi commencé à travailler mon nez et mon palais, notamment à travers des dégustations à l'aveugle. Puis, en grandissant, j'ai commencé à acheter du vin, à déguster, à rencontrer des passionnés. Avant d'être vigneron, je suis donc passionné de vin. Je voulais avoir quelque chose à exprimer à travers mes vins, en privilégiant la recherche du terroir.

Quelle est votre philosophie pour ce nouveau domaine ?

Je veux faire des vins modernes dans l'approche, mais traditionnels dans la réalisation. Tout est travaillé en bio. Ce n'est pas une démarche commerciale : je ne me serais pas installé en conventionnel. Je veux travailler les sols et intervenir le moins possible à la cave. L'objectif est de respecter au maximum l'intégrité du raisin. Je souhaite surtout comprendre mes terroirs. Ici, les sols sont différents : certains sont très pauvres et donnent peu de vin, mais des vins concentrés ; d'autres sont plus riches, avec davantage d'eau et donnent des profils différents, notamment en acidité. Je vais donc essayer de séparer les parcelles pour comprendre ce qu'elles donnent et, autant que possible, faire une parcelle, une cuvée.

Le changement climatique entre aussi dans votre réflexion...

Oui. J'ai notamment lancé un surgreffage pour transformer du sauvignon gris en petit manseng, un cépage qui conserve beaucoup d'acidité malgré des degrés d'alcool élevés. C'est intéressant dans le contexte actuel. Il faut apprendre à savoir quels sols gardent l'acidité, lesquels résistent mieux à la chaleur et adapter le végétal en conséquence. La viticulture, c'est une œuvre de long terme.

Votre première vendange est-elle conforme à vos attentes ?

Au mois de juin, cela semblait presque miraculeux : il y avait énormément de raisins et je pensais avoir une récolte exceptionnelle. Puis les épisodes de chaleur se sont succédés et les vignes ont souffert. Heureusement, j'ai beaucoup de vieilles vignes. Elles produisent moins, mais elles résistent mieux à la chaleur et aux intempéries. La récolte sera finalement plutôt bonne avec une excellente qualité.

Quels sont vos projets pour les prochaines années ?

Je veux prendre le temps. Je vais réduire le domaine à environ 13 hectares pour pouvoir être minutieux dans les vignes, puis replanter progressivement. J'aimerais parvenir à un équilibre entre jeunes et vieilles vignes. À la cave aussi, je veux expérimenter : petites cuves, différentes pièces de bois, séparations de parcelles... Tout cela doit me permettre de comprendre ce que j'ai sous les pieds et de construire, avec le temps, une gamme qui ressemble vraiment au domaine. Je n'ai pas la prétention d'y parvenir dès la première année. C'est un travail de longue haleine, mais c'est précisément comme cela que je veux exercer ce métier.

IFAC UN ÉTÉ RICHE EN SOURIRES ET EN DÉCOUVERTES !

L'été 2026 restera gravé dans les mémoires des jeunes valletais ! Retour sur une saison estivale animée, dynamique et placée sous le signe du partage.



L'ACCUEIL DE LOISIRS : DES ENFANTS ÉPANOUIS

Cet été encore, l'accueil de loisirs de Vallet a fait le plein de bonheur ! Les enfants ont profité d'un programme d'animations riche et varié, savamment concocté pour éveiller leur curiosité et stimuler leur imagination. Ateliers créatifs, jeux collectifs, sorties nature, grands jeux d'aventure... chaque semaine a réservé son lot de surprises et d'émerveillement. Point d'orgue de cette saison, les séjours à l'Île aux Pies ont une nouvelle fois enchanté petits et grands. Loin du quotidien, les enfants ont pu vivre une véritable aventure en pleine nature, tissant des liens d'amitié forts et vivant des moments inoubliables au grand air. Ces séjours restent un temps fort très attendu chaque année, où autonomie et partage sont au rendez-vous.

LA JEUNESSE À L'HONNEUR : ÉMOTIONS ET DYNAMISME

Du côté du secteur jeunesse, l'été n'a pas manqué de rythme ! Les jeunes valletais ont pu s'essayer à des activités toujours plus dynamiques, entre sorties sportives, projets collectifs et sensations fortes. Une programmation pensée pour répondre à leurs envies, favoriser leur engagement et leur permettre de vivre des expériences fortes en émotions, dans un cadre convivial et sécurisant.

Si cet été a été une belle réussite, c'est avant tout grâce à l'investissement remarquable des animateurs et animatrices. Leur professionnalisme, leur créativité et leur bienveillance ont permis de construire une proposition pédagogique de qualité, centrée sur l'épanouissement de chaque enfant et jeune. Toujours à l'écoute, ils ont su créer un climat de confiance propice aux apprentissages, aux découvertes et au vivre-ensemble.

DE L'ACCUEIL OCCASIONNEL À LA CRÈCHE

Les crèches, la Maison des Doudous et les Petites Canailles, informent les familles que les inscriptions pour l'accueil occasionnel peuvent se faire toute au long de l'année.

Ce service permet d'accueillir ponctuellement les enfants en fonction des besoins des parents et des places disponibles.

L'accueil occasionnel est destiné aux enfants dont les parents souhaitent une solution de garde flexible pour quelques heures ou quelques jours, de manière non régulière.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la crèche via : vallet.multiaccueil@utno.ifac.asso.fr



18-25 ANS

LA MISSION LOCALE VOUS ACCOMPAGNE

La Mission Locale du Vignoble Nantais, appartenant à un réseau national, est une association qui accueille tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans domiciliés sur le territoire du Vignoble nantais (30 communes). Elle a pour ambition, suite à un diagnostic personnalisé, de proposer une réponse adaptée aux besoins des jeunes. Elle intervient sur tous les champs liés à l'insertion socio-professionnelle soit par une réponse ciblée liée à une problématique d'emploi, de mobilité, de santé, de formation..., soit au travers de dispositifs (Contrat Engagement Jeunes, PACEA, Revenu Jeunes...). Des événements, des actions ou des ateliers peuvent être proposés aux jeunes pour faciliter leurs démarches. L'accompagnement mis en place est gratuit.

Pour être au plus proche des jeunes, des permanences ont lieu à Vallet.

Pour plus d'informations et prise de rendez-vous :

Par téléphone : 02 40 36 09 13

Par mail : accompagnement16-25@mlvn.fr

En consultant le site internet : www.missionlocalevignoblenantais.fr



LA CROIX-ROUGE DE VALLET VOUS ACCUEILLE !

Le local de la Croix-Rouge de Vallet est ouvert à tous, sans conditions de ressources, grâce à l'engagement des bénévoles Angélique et Nelly.

Vous y trouverez des vêtements de seconde main, ainsi que de nombreux articles neufs à petits prix : petit électroménager, décoration, vaisselle, chaussures et autres articles du quotidien.

La Croix-Rouge accepte également vos dons de vêtements de seconde main, leur donnant ainsi une seconde vie.

Dès le début du mois de novembre, vous pourrez également déposer vos cadeaux de Noël à la Croix-Rouge de Vallet. Ils pourront ainsi trouver une seconde vie et faire le bonheur de nouvelles familles.

Venez découvrir le local, faire de bonnes affaires et soutenir l'action des bénévoles de la Croix-Rouge !



Horaires d'ouverture :

- **Mardi : 14h – 17h**
- **Jeudi : 10h – 12h et 14h – 16h**
- **Vendredi : 14h – 17h**

Renseignements : 06 68 17 01 48

LA NUIT ROSE VALLETAISE

Pour la deuxième année consécutive, *La Nuit Rose Valletaise* vous donne rendez-vous le **samedi 17 octobre** à partir de 20h à la salle du Clos de la Cour à l'occasion d'Octobre Rose, pour une soirée musicale placée sous le signe de la fête, du partage et de la solidarité.

Cette année, le groupe *Rewind* sera aux commandes de la scène et vous fera vibrer au rythme de ses reprises dans une ambiance festive et conviviale. Trois associations sportives de la ville – L'Entente Sportive Valletaise (ESV), Pampres Valletais Basket (PVB) et l'Association Handball Vallet (AHB) – s'unissent pour soutenir cette belle cause.

Les entrées (10€) seront reversées à l'association Agir contre la maladie.

De la musique, du sport, de la convivialité... et surtout une soirée pour agir ensemble contre la maladie !

Venez nombreux pour cette nouvelle édition de *La Nuit Rose Valletaise* ! Réservez vos places via helloasso (nombre limité).



ACTION CULTURELLE PLONGEZ DANS LES COULISSES DE LA CULTURE

Quand le rideau tombe, l'aventure continue... et elle commence souvent bien avant ! Toute l'année, l'équipe du service culturel favorise les rencontres entre les artistes, les habitants, les établissements scolaires et l'IME, l'école de musique, le réseau des bibliothèques Sèvre & Loire, les associations culturelles et les structures sociales du territoire.



60

établissements scolaires et structures jeunesse partenaires sur Vallet et le vignoble nantais.



17

spectacles proposés en soirée aux lycéens dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle soit environ 800 élèves accueillis.



4

spectacles de la programmation où les amateurs seront sur le devant de la scène !



3 À 4

compagnies accueillies en résidence de création chaque saison et 1 compagnie associée.



50H

d'ateliers artistiques.



Atelier danse hip-hop avec la Cie Ngc 25 en oct.-nov. 2026 © Ernest MANDAP

Ateliers, rencontres, résidences, stages, créations participatives ou actions solidaires : l'action culturelle offre à chacun la possibilité de découvrir la culture autrement, de la pratiquer et de la partager. Une manière de faire de chaque spectacle une expérience collective, ouverte au plus grand nombre.

CE QUE VOUS NE VOYEZ PAS TOUJOURS...

Derrière chaque spectacle se cache souvent une véritable aventure humaine ! Des élèves qui échangent avec des artistes, des danseurs, chanteurs, musiciens ou comédiens amateurs qui montent sur scène, des ateliers dans les établissements scolaires, des initiatives menées avec les structures jeunesse, le CCAS ou les Ehpad, des visites du théâtre pour petits et grands, des compagnies accueillies en résidence de création, ou encore des bords de scène pour prolonger les échanges après les représentations... Autant d'occasions de découvrir les coulisses du spectacle vivant, d'en comprendre les rouages et de prendre part à la dynamique culturelle locale.

L'action culturelle menée autour des spectacles crée des passerelles entre les artistes, les œuvres et les habitants pour faire de la culture une expérience vivante et partagée par toutes et tous.

UN PROJET CULTUREL POUR LES SCOLAIRES

Le projet d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC),

proposé aux établissements scolaires partenaires de la maternelle au lycée, ne consiste pas uniquement à assister à un spectacle. Il s'appuie sur trois dimensions complémentaires pour éveiller la curiosité, développer l'esprit critique et former les citoyens de demain :

- Rencontrer des artistes et leurs œuvres.
- Pratiquer à travers des ateliers ou des stages animés par des intervenants qualifiés.
- Comprendre grâce aux échanges à l'issue des spectacles, aux visites et autres temps de médiation.

UN STAGE AMATEUR AVEC LA CIE NGC 25

Vivez l'expérience de la scène avec *Anatomy of Freedom* ! Danseurs amateurs de hip-hop, rejoignez une aventure artistique unique aux côtés de la compagnie associée NGC 25. Encadrés par le chorégraphe Hervé MAIGRET et une danseuse de la compagnie, les participants prépareront une création inspirée du spectacle *Anatomy of Freedom* avant de la présenter en première partie du spectacle le 19 novembre 2026, dans des conditions professionnelles. Une occasion unique de partager la scène avec des artistes professionnels et de vivre pleinement l'émotion du spectacle vivant.

Infos : stage les samedis 17 octobre, 7 et 17 novembre de 13h30 à 17h30 (ados / adultes pratiquant la danse hip-hop).

Inscriptions : cbli@vallet.fr



VEN. 13 NOVEMBRE 20H
BRAZAKUJA

Porté par une formation originale mêlant trois voix, violoncelle, accordéon et batterie, Brazakuja fait vibrer des rythmes venus du Brésil, des Balkans et d'ailleurs, et invite à un voyage musical joyeux et engagé avec des chansons qui abordent des thèmes qui nous concernent tous-tes (le vivre-ensemble, les inégalités, l'écologie, la place des femmes...). Une musique généreuse, chaleureuse, qui donne autant envie de danser que d'écouter, et qui touche droit au cœur.



MAR. 17 NOVEMBRE 20H30
COUPURES
LA POURSUITE DU BLEU

Drôle, mordante et terriblement actuelle, cette satire politique déploie une énergie contagieuse. Ce soir-là, dans la salle, une question brûle toutes les lèvres : comment Frédéric, agriculteur engagé et maire écologiste d'une petite commune rurale, a-t-il pu décider seul - et en secret - d'installer des antennes-relais dernière génération, lui qui avait été élu pour défendre la nature et le vivant ? En remontant le fil de cette décision paradoxale, la pièce questionne avec humour et lucidité notre place de citoyens dans le débat démocratique.



JEU. 19 NOVEMBRE 20H30
ANATOMY OF FREEDOM
CIE NGC 25

Coécrite par Hervé MAIGRET, chorégraphe de la cie NGC25, et Hamza DAMRA, chorégraphe palestinien, *Anatomy of Freedom* mêle danse contemporaine et gestuelle hip-hop pour interroger, dans un contexte géopolitique troublé, toutes les formes de liberté. Nourrie par des parcours et des cultures multiples, la pièce croise histoires individuelles et mémoire collective dans une écriture charnelle et instinctive. Une exploration du corps engagé comme ressource vitale, au cœur d'un combat universel pour la vie et l'émancipation.



VEN. 27 NOVEMBRE 20H30
DRUM BROTHERS
LES FRÈRES COLLE

Nés de l'union improbable d'une grosse caisse et d'une caisse claire, les Frères Colle tambourinent depuis leur naissance ! Entre rythmes effrénés et élan poétiques, Clément donne le temps, Cyril arrive à temps, tandis que Stéphane joue... à contretemps ! Rien n'échappe à leur percussion instinctive ! Et leurs talents ne s'arrêtent pas là ; cornemuse, flûte et guitare s'invitent à la fête, tandis que quilles et parapluies s'envolent dans un ballet virtuose. Sous l'œil coloré du metteur en scène Éric BOUVRON, ce trio décapant mêle fougue, fantaisie et complicité dans un spectacle familial irrésistible.



MAR. 1 DÉCEMBRE 20H30
MON PÈRE AVAIT 3 VACHES
CIE MOUTON MAJOR

Fils d'agriculteur en Centre-Bretagne, Yves-Marie LE TEXIER a grandi au rythme des récoltes et du prix du lait. Devenu comédien, il revient avec humour, poésie et tendresse sur la spectaculaire transformation du monde agricole breton. À travers cinq portraits d'agriculteurs imaginaires, il explore souvenirs, espoirs et doutes, et pose une question simple : s'il avait repris la ferme familiale, quel paysan serait-il devenu ? Un spectacle chaleureux et sensible, qui fait rire, réfléchir et fait du bien - bottes aux pieds ou non.



VEN 4 DÉCEMBRE 20H30
CHARLIE WINSTON
SOLO TOUR

Après dix-sept ans de carrière, Charlie WINSTON se lance pour la première fois en tournée solo en France. Seul en scène, véritable homme-orchestre, il déploie une énergie communicative : guitares, rythmes et voix s'entremêlent pour revisiter ses chansons avec liberté et spontanéité. Ses titres prennent une nouvelle couleur, plus directe et naturelle. De *Like a Hobo* à ses morceaux les plus récents, il explore son répertoire avec sincérité et générosité. Un format à la fois proche et puissant, où l'émotion passe sans filtre et où chaque concert devient un moment unique.

MANIFESTATIONS

5 OCTOBRE

Conférence

Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Thomas GRISON sur : *La franc-maçonnerie, entre mythes et réalité*. Cinéma Le Cep, à 14h30.

9 OCTOBRE

Dictée inversée Médiathèque

Le principe : des erreurs se sont glissées dans le texte, c'est à vous de les retrouver et de les corriger ! Trois niveaux de difficultés seront proposés. Entrée libre et tout public, de 16h à 18h.

10 OCTOBRE

Le vin s'invite à la Micro-Folie Micro-Folie Vallet

En partenariat avec l'association Cru Vallet. Micro-conférence, rencontre avec un vigneron, et dégustation de Cru Vallet sont au programme de cet événement spécial dans la Micro-Folie ! 11h, gratuit, sur inscription auprès de la Micro-Folie. Plus d'infos sur le site du Champilambart. *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé*.



10 OCTOBRE

Scarlett et Novak : Variations Médiathèque

De 17h à 17h50, entrée libre. La nouvelle de DAMASIO, mise en son et en musique pour une lecture envoûtante accompagnée d'une bande son originale aux influences pop, rock.

13 AU 16 OCTOBRE

Exposition L'Intervalle

Exposition *Fais pas genre...* En partenariat avec l'association Resonantes. En écho au spectacle Viva que le Champilambart accueillera le 15 octobre, découvrez une exposition interactive qui sensibilise aux violences faites aux femmes.

14 OCTOBRE

L'heure du conte Médiathèque

De 10h30 à 11h, sur inscription, enfants de 0 à 3 ans. Venez découvrir des albums, des contes, chanter et jouer avec les bénévoles.



15 OCTOBRE

Ciné-débat Greffes +

20h, cinéma Le Cep. Une soirée pour sensibiliser au don d'organes et de tissus, avec la présence d'associations et de professionnels. Diffusion du film *Réparer les vivants* de Katell QUILLÉVÉRÉ.

16 OCTOBRE

Rendez-vous café

Venez échanger autour d'une boisson chaude lors de ce temps convivial organisé par le CCAS ! Ouvert à toutes et tous, rendez-vous à l'Intervalle entre 14h30 et 16h30.

17 OCTOBRE

La nuit rose valletaise ESV / PVB / AHB

Soirée musicale animée par le groupe *Rewind* au profit de l'association *Agir contre la Maladie*. Salle du Clos de la Cour, 19h30. Sur inscription (helloasso).

18 OCTOBRE

L'heure du conte Médiathèque

Ça fait peur ! Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte, de 10h30 à 11h. Entrée libre.

20 OCTOBRE

Soirée jeu L'Intervalle

Tournoi de Flip7, 2^{ème} édition ! Un jeu familial et drôle, où vous serez amené.e.s à accumuler des cartes pour gagner des points... Mais attention, si vous recevez un numéro que vous avez déjà, vous perdez tout. Gratuit, sur inscription auprès de l'Intervalle.



21 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

Exposition Claude BOUCHON

Exposition de peintures de Claude BOUCHON. Atrium de la mairie, sur ses horaires d'ouverture.

23, 24 ET 25 OCTOBRE

Théâtre D'Rôle de jeu

Représentation de *Made in France* : Incarcéré, Emile obtient une peine aménagée : journées à l'usine et nuit à la prison. De quoi espérer une sortie anticipée ! Mais l'usine va fermer et son emploi, donc sa liberté, sont menacés... Vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 15h, au Champilambart. Billetterie sur helloasso ou à l'Hyper U de Vallet.

24 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

Exposition rétrogaming Médiathèque

Embarquez pour un voyage dans le temps à la découverte (ou redécouverte) des classiques du jeu vidéo, avec des objets d'époque. Le 7 novembre, venez jouer sur place sur les 7 consoles en libre accès (années 80 à 2000).

28 ET 30 OCTOBRE

Don du sang

Rendez-vous de 16h à 19h30 à Mouzillon, salle Raphaël Hardy. Prenez RDV sur le site de l'EFS.

30 ET 31 OCTOBRE

Westill Fest

10^{ème} édition du festival de métal au Champilambart ! De 14h à 2h.

4 NOVEMBRE

L'heure du conte

Médiathèque

L'heure du conte pour les 0 à 3 ans, de 10h30 à 11h. Venez découvrir des albums, des contes, chanter et jouer avec les bénévoles.

DU 5 AU 19 NOVEMBRE

Exposition

Vallet Mémoires

Exposition à la mairie sur la guerre 14-18. Elle retrace les terribles années vécues par les soldats sur tous les fronts de la guerre et la vie à Vallet durant cette période. Horaires d'ouverture de la mairie et les dimanches de 10h30 à 12h30.



9 NOVEMBRE

Conférence

Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Sandrine MANSOUR : *L'histoire de la Palestine depuis l'Empire ottoman à aujourd'hui*. 14h30 au cinéma Le Cep.

11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration

Union Nationale des Combattants

Commémoration de l'Armistice de 1918. RDV à 11h30, église de la Regrippière pour le défilé et la cérémonie officielle.



13 NOVEMBRE

Rendez-vous café

Venez échanger autour d'une boisson chaude lors de ce temps convivial organisé par le CCAS ! Ouvert à toutes et tous, rendez-vous à l'Intervalle entre 14h30 et 16h30.

27 NOVEMBRE

Les vendredis de l'IA

Médiathèque

Ado/adulte, entrée libre, de 16h à 17h30. Information vs désinformation : Focus - Apprendre à repérer les contenus générés par IA. Atelier : Quiz interactif "Vrai ou Fake" sur écran.

27 NOVEMBRE

L'heure du conte en pyjama

Médiathèque

Sur inscription, enfants de 2 à 6 ans, 19h30. Venez écouter des histoires dans la médiathèque. Les enfants sont invités à venir en pyjama et avec le doudou.

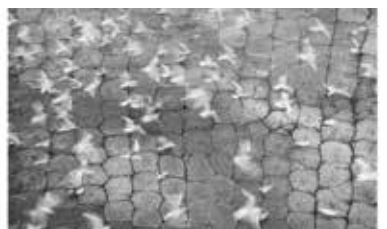
27 NOVEMBRE AU 11

DÉCEMBRE

Exposition

AUGEREAU et AUBRET

Exposition intitulée *En résonance*. Née d'un dialogue entre Emmanuel AUBRET, photographe, et Franck AUGEREAU, peintre autodidacte, l'exposition se construit en correspondance entre les photographies et les toiles. Horaires d'ouverture de la mairie et les dimanches de 10h30 à 12h30.



28 NOVEMBRE

Samedi jeu

Médiathèque

De 14h30 à 18h, sur inscription. Jouez en famille à Super Mario Party.

5 ET 6 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Rendez-vous boulevard Pusterle pour l'incontournable marché de Noël ! Exposants, animations et feu d'artifice seront de la partie pour ce weekend magique.



REGARD SUR LA VILLE

LA RENTRÉE 2027



Vallet-info
décembre/
janvier

Merci de transmettre
vos articles via le site vallet.fr
avant le 1^{er} novembre 2026

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau
Téléphone standard : 02 40 33 92 00
www.vallet.fr | [facebook @villedevallet](https://www.facebook.com/villedevallet)

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉROS D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237
SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

CALENDRIER DES DÉCHETS



Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en octobre/novembre

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteurs bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés.

Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte et seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- > 8 et 9 octobre
- > 22 et 23 octobre
- > 5 et 6 novembre
- > 19 et 20 novembre
- > 3 et 4 décembre

ÉTAT CIVIL

Naissances

- > JOLY Malo
Né le 30/06/2026
- > GAUTIER Côme
Né le 04/07/2026
- > BOSSEAU Armand
Né le 18/07/2026
- > DRION Tia
Née le 23/07/2026
- > LALOUX Julia
Née le 27/07/2026
- > CORBARD Marius
Né le 27/07/2026
- > FOURNY Julie
Née le 29/07/2026
- > ROBIN GUDINO
ZARRAGA Aïtana
Née le 05/08/2026
- > MIZZI de MONTGOLFIER
Gabriel
Né le 05/08/2026
- > MASSÉ MORILLON Sacha
Né le 11/08/2026
- > ALBERT Elena
Née le 13/08/2026



Erratum naissances - Vallet Info août-septembre

- > HERBRETEAU Marceau
Né le 29/05/2026
- > COTTEREAU MANCEAU
Elijah
Né le 29/05/2026
- > DENIS Ariane
Née le 30/05/2026

Mariages

- > BABONNEAU Caroline et
BUIA Sylvain
Le 04/07/2026
- > SOL Noémie et JEUDI
Sylvain
Le 01/08/2026
- > GUILLOTON Christina
et ALLARD Antoine
Le 13/08/2026
- > BUROT Clémence et
BRIN Antoine
Le 29/08/2026

Décès

- > BABONNEAU Jeannine
née MARTIN
Le 07/07/2026
- > RICHARD Gilbert
Le 07/07/2026
- > SUBILEAU née MANDIN
Jeanne
Le 07/07/2026
- > BONDU née BODET
Luce-Paule
Le 13/07/2026
- > BRAUD née BOUGRAS
Annick
Le 15/07/2026
- > MERLAUD Henri
Le 23/07/2026
- > BARRÉ née BOURGET
Renée
Le 28/07/2026
- > LELAIT Gaël
Le 04/08/2026
- > RONDEAU née
GUILLARD Denise
Le 09/08/2026
- > DOUILLARD née
RIPOCHE Marie-Anne
Le 10/08/2026
- > WYCKHUYSE née
MARCANT Hélène
Le 13/08/2026
- > BERCÉ Denis
Le 20/08/2026
- > VERMEERSCH
Antoinette
Le 23/08/2026
- > BEAUQUIN née LEBAS
Marie-Thérèse
Le 25/08/2026